



Coeur+AVC^{MC}

Trois étapes faciles pour faire un don d'actions qui sauve des vies.

Étape 1:

Veillez remplir toutes les sections du formulaire de transfert de titres ci-joint.

Pour des raisons de confidentialité, votre courtier ne peut pas nous divulguer votre nom, donc veuillez remplir la section « Renseignements sur le donateur », y compris votre numéro de téléphone avec l'indicatif régional. Votre conseiller/courtier fournira le numéro CUSIP # (numéro d'opération) qui servira de référence au cas où le transfert doit faire l'objet d'un suivi.

Étape 2:

Informez la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC pour traitement.

Veillez envoyer par télécopieur une copie du formulaire de transfert dûment rempli à la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC. Cette étape est importante pour la Fondation car les titres sont transférés sur notre compte bancaire, anonymement. Il est très important de fournir vos coordonnées complètes pour honorer votre don et pour vous émettre un reçu officiel aux fins de l'impôt.

Par télécopieur : (514) 871-9385

Par la poste :

Antonietta Nicolo, Conseillère dons planifiés

Fondation des maladies du cœur et de l'AVC

1434, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 500, Montréal (Québec) H3G 1R4

Téléphone: (514) 871-8038 poste 274

Étape 3:

Télécopier ou envoyer par la poste le formulaire de transfert de titres dûment rempli à votre courtier ou conseiller en placements

Il appartient à votre courtier ou conseiller en placements d'effectuer le transfert.

Renseignements supplémentaires : Les actions sont considérées comme étant officiellement transférées seulement lorsque leur remise est confirmée par notre mandataire. Votre reçu sera calculé en fonction du cours de clôture de l'action le jour où elles sont légalement transférées au compte de la Fondation par notre mandataire : RBC *Dominion Valeurs mobilières*.

La politique de la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC en ce qui concerne la vente des actions reçues par don prévoit que toutes les actions doivent être vendues le plus rapidement possible après leur réception.

Merci de votre générosité!

couretavc.ca

Formulaire de transfert de titres - Québec

Du donateur au courtier

Veillez télécopier une copie du formulaire dûment rempli avant d'effectuer le transfert de titres à :

Fondation des maladies du coeur et de l'AVC

Télécopieur: (514) 871-9385

Si vous avez des questions relatives à ce formulaire ou à votre don, n'hésitez pas à communiquer avec :

Antonietta Nicolo, Conseillère dons planifiés

Télé: (514) 871-8038 poste 231

Email: Antonietta.Nicolo@coeuretavc.ca

Fondation des maladies du coeur et de l'AVC
1434, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 500,
Montréal, Québec H3G 1R4

N° d'organisme à l'ARC :
10684 6942 RR0001

Merci pour votre geste philanthropique!

coeuretavc.ca



Renseignements sur le donateur

(Ces renseignements seront utilisés aux fins de l'émission d'un reçu d'impôt; ce reçu vous sera remis pour la pleine valeur marchande de votre don.)

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Province _____ Code postal _____

Téléphone _____

Courriel _____

Renseignements sur le courtier

Raison sociale _____

Personne-ressource _____

Téléphone _____

Courriel _____

Transfert de titres à partir de :

N° de compte : _____

Titres visés par le don :

Nom du titre	Nombre d'actions ou d'unités	N° CUSIP / Symbole
--------------	------------------------------	--------------------

Nom du titre	Nombre d'actions ou d'unités	N° CUSIP / Symbole
--------------	------------------------------	--------------------

J'autorise la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC, ou son mandataire, à communiquer avec mon courtier aux fins de conclure la présente transaction.

Signature: _____ Date: _____

Transfert de titres à :

RBC Dominion Valeurs mobilières

CUID: DOMA

DTC#: 5002

EUROCLEAR: 90065

Numéro du compte #: _____

Attn: Claudio Resciniti

Vice-président

Télé: (514) 840-7600

Télécopieur: (514) 840-7663